

«Qui envoyer aux obsèques de Kennedy?»

Par Stéphane Bussard new york

A l'occasion du 50e anniversaire de l'assassinat de John F. Kennedy, les Documents diplomatiques suisses révèlent les réticences suisses à se faire représenter par un conseiller fédéral aux funérailles du président américain le 25 novembre 1963. Friedrich Traugott Wahlen finira par s'y rendre, brisant le tabou de l'interdiction des voyages à l'étranger

Un peu plus de 26 heures se sont écoulées depuis l'assassinat de John Fitzgerald Kennedy, le 22 novembre 1963 à Dallas, au Texas. La tragédie secoue le monde entier. La Suisse n'est pas épargnée par l'onde de choc. Le Conseil fédéral se réunit en séance extraordinaire à 21h le samedi 23 novembre, sans les Romands Paul Chaudet et Roger Bonvin, dans l'impossibilité de se rendre à Berne dans un délai aussi court. Motif de l'urgence? Le collège gouvernemental se demande qui envoyer pour représenter la Suisse lors des obsèques du président américain, le 25 novembre à Washington. La question paraît anodine. Elle met pourtant en lumière la pratique diplomatique suisse de l'après-guerre, et les soucis helvétiques de préserver la neutralité du pays.

Le président de la Confédération, Willy Spühler, ouvre la séance en soulignant à quel point le tragique événement est un coup dur pour le monde libre, révèle les Documents diplomatiques suisses (www.dodis.ch) de l'époque. Son collègue du gouvernement Friedrich Traugott Wahlen précise que son Département politique fédéral (prédécesseur du DFAE) a déjà pris la décision d'envoyer l'ambassadeur de Suisse à Washington, Alfred Zehnder. Mais, comme souvent dans ce genre de circonstances, Berne observe ce que font ses voisins. Charles de Gaulle en France, Ludwig Wilhelm Erhard, le chancelier fraîchement nommé par le Bundestag en Allemagne, le prince Philipp d'Angleterre, le roi Baudoin de Belgique et le vice-premier ministre soviétique Anastase Mikoyan ont déjà annoncé qu'ils allaient rendre un dernier hommage au président américain, avant qu'il ne soit inhumé au cimetière d'Arlington. Le conseiller fédéral Wahlen souligne que d'autres pays neutres, comme la Suède et l'Autriche, n'ont pas encore fait état de leurs intentions. Il s'interroge: l'assassinat de JFK est-il un cas à part? La Suisse risque-t-elle de créer un fâcheux précédent pour sa neutralité en se faisant représenter par un membre du gouvernement, ou au contraire d'apparaître comme «insensible» à un événement à la résonance planétaire? Le conseiller fédéral Ludwig von Moos se mêle à la discussion. L'envoi d'un conseiller fédéral à Washington pourrait, par la suite, contraindre la Suisse à agir de même lors de l'enterrement d'un chef d'Etat avec lequel le pays aurait peu d'atomes crochus. Après une demi-heure de délibérations, le président de la Confédération conclut que la mort du président américain est un cas sui generis. La présence du conseiller fédéral Friedrich Traugott Wahlen aux obsèques ne sera pas perçue, estime-t-il, comme un geste à caractère politique. Elle constituera une réponse adaptée à l'émotion suscitée par la tragédie en Suisse même.

Vu d'aujourd'hui, les considérations du Conseil fédéral de l'époque peuvent surprendre. Directeur des Documents diplomatiques suisses, Sacha Zala ne s'en étonne guère: «On est encore dans une période où les conseillers fédéraux ne voyagent pas à l'étranger. C'est un tabou. Le voyage, quelque temps plus tôt, de Giuseppe Motta à Paris fait partie des rares exceptions. Dans les années 1950, Max Petitpierre se rend bien à Londres. Mais il rencontre son homologue britannique en marge de ses vacances.» «La Suisse, ajoute l'historien, a toujours eu un réflexe antiroyaliste et républicain. Les règles diplomatiques sont souvent perçues, à Berne, comme une continuation des règles régissant les cours royales synonymes de fastes et de gaspillage. Cela se traduit en Suisse par la nomination de ministres et non pas d'ambassadeurs, par l'installation de légations et non d'ambassades jusque dans la moitié des années 1950.»

Cette diplomatie des seconds couteaux a des conséquences, reléguant les représentants suisses au statut de diplomates de seconde zone dans le protocole d'Etats étrangers. Dans les années 1960, cette obsession de ne pas gaspiller les deniers publics par une diplomatie trop affirmée pousse le gouvernement à interdire au président de la Confédération d'aller à l'étranger, même pour ses vacances. Max Petitpierre a pourtant prudemment initié un processus de normalisation de la Suisse dans les années 1950, sans réussir pour autant à faire taire les sceptiques.

Les obsèques de Kennedy créent malgré tout un précédent. En 1965, personne ne conteste au même conseiller fédéral Wahlen le droit de se rendre aux funérailles de Churchill. En 1970, pour celles du général de Gaulle, la Suisse n'assume pas encore sa nouvelle politique, mandatant l'ex-conseiller fédéral Max Petitpierre pour la représenter. En 1972, Hans Peter Tschudi est le premier président de la Confédération à assister aux funérailles d'un chef d'Etat étranger, celle du roi Frederik IX du Danemark. Mais les Danois n'ont pas pris note de ce changement, et les Suisses s'offusquent du traitement protocolaire réservé à leur président.

A Washington, la présence du ministre Wahlen aux obsèques de Kennedy est politiquement bénéfique. A 10h30, le jour d'après, le conseiller fédéral est dans le bureau de Dean Rusk. Le secrétaire d'Etat américain est élogieux: le gouvernement américain, dit-il, apprécie que la Suisse ait envoyé, pour la première fois, un conseiller fédéral en fonction à Washington. Wahlen peut s'entretenir du conflit horloger qui empoisonne depuis longtemps les relations pourtant bonnes entre les deux pays, et proteste contre la fermeture du consulat américain de Bâle. La diplomatie suisse entre dans l'âge du multilatéralisme.

Le changement ne relève pas du seul fait que la Suisse entretient de bonnes relations avec l'Amérique de Kennedy. Il découle aussi de l'évolution de l'environnement international. La Suisse cofonde l'Association européenne de libre-échange (AELE) en 1960, puis adhère au Conseil de l'Europe trois ans plus tard. Sa diplomatie doit s'adapter en conséquence. Les conseillers fédéraux chargés des Affaires étrangères doivent multiplier les rencontres avec leurs homologues à l'étranger. Dans les années 1970, le nombre de voyages des conseillers fédéraux explose. Aujourd'hui, on ne compte plus les déplacements des sept Sages à travers le monde.